

## TOMBES D'OCCASION. QUIMPER A TROUVÉ DES ACHETEURS

Après Lyon, la ville de Quimper s'est lancée, il y a peu, dans la vente de tombes d'occasion. Sur les neuf premières pierres tombales, trois ont finalement trouvé preneurs. Ces monuments funéraires d'occasion provenaient de concessions non renouvelées et étaient proposés entre 20 et 600 € afin de permettre aux familles qui n'en ont pas les moyens d'offrir une sépulture décente à leurs défunts. Au final, deux lots en marbre ont été acquis pour 400 € et 450 €, contre près de 3.000 € au prix du neuf, et un ensemble en granit est parti pour 50 €. Les acheteurs sont Quimpérois et Lorientais. Un bilan mitigé pour la municipalité qui retient surtout la quinzaine

d'appels reçus, les six formulaires réclamés et une cinquantaine de contacts. L'initiative sera cependant renouvelée tous les ans, mais cette fois-ci sans enchères, avec un prix fixe et un « stock » d'une cinquantaine de lots exposés au cimetière d'Ergué-Armel.

Chaque année, une cinquantaine de concessions, parmi les 13.000 quimpéroises, arrivent à expiration. Les monuments, les accessoires et même les corps deviennent la propriété de la ville deux ans après la date d'expiration de la concession.

L'argent récolté sera utilisé pour l'achat de matériels de polissage et pour financer le démontage des monuments.

### EN BREF

**DOL-DE-BRETAGNE. CHUTE MORTELLE DANS LES ESCALIERS.** Tombé dans un escalier à son domicile, dans la nuit du 29 au 30 avril, à Dol-de-Bretagne (35), un homme de 63 ans, qui était depuis dans le coma, est décédé samedi au centre hospitalier de Saint-Malo. La victime aurait reçu une gifle de son épouse avant sa chute, lors d'une dispute familiale liée à l'intempérance du mari. Placée en garde à vue, l'épouse a été laissée en liberté après son audition par les gendarmes. Une autopsie du corps de la victime a été pratiquée, hier en fin de journée, à l'institut médico-légal de Rennes.

**.BZH. UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR OBTENIR L'EXTENSION INTERNET.** Le député UMP du Finistère, Christian Ménard, a annoncé, hier, avoir créé une association pour que la Bretagne obtienne l'extension internet .bzh, sur l'exemple de la Catalogne en Espagne. Cette association, baptisée « Un .bzh pour la Bretagne », « est destinée à réunir tous les Bretons, indépendamment de leurs obédiences, afin de créer ce nouveau suffixe sur internet », pour « non seulement conforter l'identité bretonne » mais aussi « en assurer la promotion dans tous les domaines, y compris économique », affirme Christian Ménard, qui précise avoir entrepris cette démarche « depuis avril 2004 ». Une autre association bretonne, pointBZH, milite déjà pour obtenir l'extension internet .bzh et a lancé une pétition sur son site internet (bzh.geobreizh.com).

**FESTIVAL DU BOUT DU MONDE. MIOSSEC SERA DE LA PARTIE.** Coup de cœur de l'équipe organisatrice du festival du Bout du Monde - qui se tiendra du 11 au 13 août, à Crozon (29) -, les musiciens du groupe belge Zita Swoon ont eu la bonne idée d'inviter Christophe Miossec à se joindre à eux, le



vendredi 11 août, sous le chapiteau Cabaret des Musiques du Monde. La rencontre entre le Brestois et les Belges devrait, sans nul doute, bien remuer l'auditoire, les Zitas n'hésitant pas à jouer au milieu du public. Tarifs : un jour, réservation, 26 €; sur place, 36 €; forfait deux jours (samedi/dimanche) : réservation, 43 €; sur place, 53 €; forfait trois jours : location, 58,50 €; sur place, 68,50 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Tél. 02.98.44.93.15. Site Internet : www.festivalduboutdumonde.com. (Photo archives Eugène Le Droff)

**FOLLE JOURNÉE. SUCCÈS DE LA DEUXIÈME ÉDITION À TOKYO.** La deuxième édition de la Folle Journée au Japon, festival de musique classique créé à Nantes, a attiré 160.000 spectateurs à Tokyo, en hausse par rapport à 2005. Ce festival, qui s'est déroulé du 3 au 6 mai dans la capitale nipponne, a fêté Mozart à la faveur du 250<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance. « Il y a assurément un avant et un après-Folle journée dans la vie musicale de Tokyo, où le festival a attiré, dès la première année, 130.000 personnes, dont la moitié n'était jamais venue écouter un concert classique », a affirmé René Martin, créateur de la Folle journée et organisateur de concerts.

### L'avis des internautes

Conso. Faites-vous toujours confiance au commerce équitable ?

OUI	<input type="checkbox"/>	41 %
NON	<input type="checkbox"/>	50 %
Sans opinion	<input type="checkbox"/>	9 %

492 votants

**La question du jour.** Mondial 2006. Quel gardien préférez-vous pour l'équipe de France ?

[www.letelegramme.com](http://www.letelegramme.com)

# ESCLAVAGE. LE TRAVAIL DE MÉMOIRE



● Depuis plusieurs années, certaines associations ou municipalités commémorent l'abolition de l'esclavage, comme ici, en mai 1998, lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes, en Guadeloupe, mais c'est la première fois aujourd'hui qu'une commémoration nationale est organisée. (Photo AFP)

**La journée de commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage est célébrée pour la première fois, aujourd'hui, près de 160 ans après la fin de l'esclavage en France. Un travail de mémoire qui revêt un caractère encore plus intense à Nantes, ville ayant fait fortune avec la traite négrière.**

Nantes, qui a brisé voilà plus de dix ans les tabous sur la traite négrière et lancé un vaste projet de « Mémorial à l'abolition de l'esclavage », sera l'une des rares villes de France au rendez-vous, aujourd'hui, de la première commémoration nationale de cette abolition.

Principal port négrier français du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Nantes est, jusqu'à présent, le seul des ports français ayant bâti leur fortune sur la traite négrière à assumer un devoir de mémoire sur cette période sombre, encore largement occultée par Bordeaux, Le Havre ou encore La Rochelle. « Mais tous les ports bretons ont aussi profité de la traite », rappelle Octave Cestor, conseiller municipal PS et président de l'association



Mémoire d'outre-mer qui a préparé la cérémonie d'aujourd'hui, à laquelle participeront quelque 35 associations liées aux Droits de l'Homme. A Nantes, c'est à un « témoin vivant

du passé » de la traite négrière que s'adresseront les participants de la cérémonie : la Loire, où seront jetées des fleurs en hommage aux victimes de la traite. Pour Octave

### AUCUNE MANIFESTATION D'ENVERGURE

La commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage sera célébrée aujourd'hui par le président Chirac lors d'une cérémonie au jardin du Luxembourg où il inaugurerait une œuvre composée de bambous, de l'artiste guadeloupéenne Léa de Saint-Julien. En province, des manifestations officielles ou organisées par des associations sont également prévues mais aucune « d'envergure », regrette le Conseil représentatif des associations noires (Cran) qui fédère, depuis décembre 2005, plusieurs centaines d'associations.

## UN PAN PEU CONNU DE L'HISTOIRE BRETONNE

Aujourd'hui et demain, la ville de Lorient et le Musée de la Compagnie des Indes organisent un colloque (1), ouvert au public, sur le thème de « Lorient, la Bretagne et la traite au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle ». Une quinzaine d'historiens et de spécialistes évoqueront ce pan peu connu de l'histoire bretonne. Brigitte Nicolas, conservateur du Musée de la Compagnie des Indes à Lorient et organisatrice du colloque, nous donne quelques explications.

**Lorient comme ville organisatrice de ce colloque sur la traite des esclaves, ce n'est pas un hasard...**

Effectivement. Lorsque je suis arrivée il y a trois ans comme conservateur du Musée de la Compagnie des Indes, je me suis interrogée sur la présence d'une salle d'objets africains. Cela n'avait pas de sens. J'ai fait des recherches et découvert que la traite des esclaves faisait partie des activités de La Compagnie des Indes.

**Comment Lorient est-il devenu un port négrier ?**

En 1719, La Compagnie perpétuelle des Indes a reçu du roi, le monopole de la traite. Autrement dit, elle avait l'exclusivité de ce commerce qu'elle a exercé jusqu'en 1770. Entre 1723 et 1725, Lorient était ainsi le premier port négrier de France. Ensuite, la Compagnie a rétrocédé cette activité à des armateurs privés en contrepartie de taxes. Elle a donc continué à s'enrichir avec la traite des esclaves, même si elle ne la pratiquait plus. Au total, 156 expéditions sont parties de Lorient.

**Quels ports bretons (2) ont participé, comme Lorient, à ce trafic ?**

Le plus important, c'est Nantes avec 1.427 expéditions menées jusqu'en 1830. Viennent ensuite Saint-Malo (216 expéditions), Lorient puis Vannes (12) et Brest (7). Les esclaves ne transitaient pas par la région. Les bateaux quittaient les ports bretons avec les marchandises



● Conservateur du Musée de la Compagnie des Indes à Lorient, Brigitte Nicolas explique qu'entre 1723 et 1725, Lorient était le premier port négrier de France. (Photo archives Le Télégramme)

ses de troc ou avec l'avitaillement et prenaient les esclaves sur le littoral africain pour les conduire vers les colonies qu'il fallait peupler : les îles Mascareignes (actuelles îles de la Réunion et Maurice), les Caraïbes, la Louisiane...

**Est-ce que l'on peut estimer le**

Cestor, le fleuve, qui a porté les navires négriers et a englouti les cadavres de milliers d'esclaves morts durant les transports, est le dernier témoin de cette tragédie. « Nous n'avons pas d'autre lieu de recueillement, il n'y a que l'eau, la Loire est un tombeau vivant », explique-t-il.

**« Nantes montre le chemin »**

Selon les historiens, 20 à 25 % de la « cargaison » des navires négriers mourait pendant le voyage et était jetée par-dessus bord sans autre cérémonie, le plus souvent à l'arrivée.

La cérémonie nantaise se déroulera au son des tambours africains sur les bords de Loire, non loin de l'endroit où sera érigé le futur Mémorial à l'abolition de l'esclavage, entre la passerelle Victor-Schoelcher et le pont Anne-de-Bretagne, où s'amarreraient autrefois les bateaux de traite.

« Nantes montre le chemin », affirme M. Cestor qui estime que « ce qui est important aujourd'hui, c'est que l'Etat français a choisi une date nationale de commémoration pour la parution du décret sur l'abolition de l'esclavage ».

**Le poids économique de ce trafic humain en Bretagne ?**

Si à Lorient, c'est une compagnie d'Etat qui exerçait cette activité, dans les autres ports bretons, ce sont des armateurs privés qui pratiquaient le trafic. Jeudi, deux conférences aborderont ce sujet. La première dressera le portrait des négriers bretons et la seconde portera sur l'économie négrière de la région à cette époque. Pour répondre à la question, je vous citerai Olivier Pétré-Grenouilleau, professeur d'Histoire à l'Université Bretagne-sud et spécialiste de la traite des esclaves : « On ne peut pas dire clairement que la traite a enrichi la Bretagne mais on peut dire qu'elle a enrichi certains Bretons ».

**Propos recueillis par Gaël Le Saout**

1) Dès 9 h 30, au Palais des Congrès de Lorient.

2) Après la Normandie, la Bretagne fut la première région française à s'orienter vers la traite, dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.